

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 33 (2006)
Heft: 135

Artikel: Les archives de Jean-Luc Ballestraz
Autor: Florey, Paul-André / Ballestraz, Jean-Luc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-245028>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES ARCHIVES DE JEAN-LUC BALLESTRAZ

Propos recueillis par Paul-André Florey, comité de rédaction

Jean-Luc Ballestraz de Martigny, passionné de l'enregistrement sonore :

Le patois est une langue essentiellement parlée !

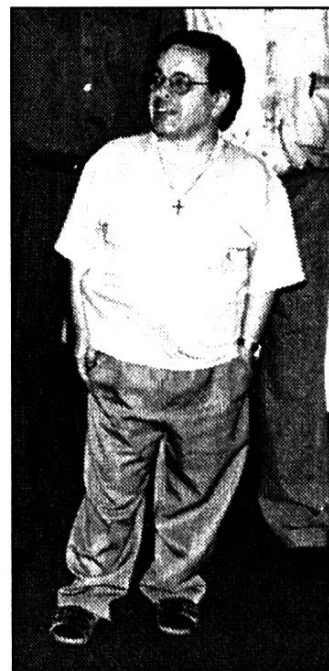
Depuis plus de quarante ans je fais des enregistrements sonores et depuis trente ans j'enregistre du patois.

J'avais un voisin, Willy Fellay, il était président des Patoisants de Bagnes, qui un jour m'a dit : « Toi qui fais des enregistrements, ne voudrais-tu pas enregistrer des Patoisants? Sinon le patois va se perdre, parce que si on l'écrit, on n'arrive pas à le relire. » J'ai trouvé son idée excellente, car le patois est une langue parlée et vivante.

Alors j'ai commencé à enregistrer du patois de Bagnes. Je m'en souviens, c'était dans un petit studio improvisé dans une cave d'une vieille villa de Martigny où l'on se réunissait les dimanches après-midi. On a sorti une première cassette, puis deux, et vingt ans plus tard Willy me dit : « J'ai des Patoisants qui aimeraient écouter comment les gens parlaient autrefois parce que maintenant ils ne savent plus prononcer exactement cette langue. » Cela m'a beaucoup frappé et j'ai dû constater que le patois dans un laps de temps de dix ou vingt ans ne se prononçait plus exactement la même chose. Et c'est bien la preuve que le patois est une langue parlée et non écrite.

Au début je ne comprenais pas du tout le patois, c'était une langue étrangère pour moi, pire que l'anglais. Puis petit à petit je me suis pris au jeu. Quand je ne comprenais pas un mot, je demandais, j'écoutais et j'avais vraiment l'envie de comprendre cet idiome. Cela devenait aussi nécessaire car plus tard, quand je faisais des émissions à la Radio, j'avais décidé de ne pas faire dire des textes en patois qui auraient été traduits au fur et à mesure en français. Je trouvais cela complètement ridicule. Alors je posais des questions en français et l'invité répondait dans le vieux parler. Pour cela j'étais obligé de le comprendre. Avec le temps je me suis mis dans la tête tous les patois du Valais romand que j'ai aussi enregistrés.

Dès le début de la Radio locale, qui s'appelait « Radio Martigny » (plus tard « Radio Rhône »), c'était en 1984, j'ai fait des émissions de patois sur ses



Jean-Luc Ballestraz

ondes. C'était passionnant, c'était local, les gens aimaient ça. Puis quand « Rhône FM » est venue, on a continué ces émissions avec de la musique populaire. Mais le problème était que les Patoisants n'aimaient pas parler à la Radio et souvent je devais puiser dans mes archives pour réaliser les émissions hebdomadaires. Les gens aiment parler le patois entre eux mais ils ne désirent pas que d'autres le comprennent.

Avec l'évolution de la Radio, les émissions de patois ont été suspendues. Cela ne veut pas dire définitivement supprimées. On a des idées pour leur donner une nouvelle vie, mais il faut de la patience pour trouver un mode qui convienne et sous quelle forme. Il ne faut pas oublier que les médias électroniques sont en permanente évolution, qu'ils doivent être très dynamiques et inventifs, savoir s'adapter aux exigences des auditeurs. Ils ne doivent pas craindre le changement et l'innovation. Il faudra trouver avec les Patoisants la formule adéquate pour réintroduire le patois à la Radio.

Au cours des années, j'ai accumulé plusieurs centaines d'heures d'enregistrements de patois dont j'ai fait une quantité de cassettes et de CD. J'ai encore beaucoup de projets.

Comme cette langue n'est pas faite pour être écrite, il faut en faire des livres sonores. Cela est l'avenir pour la sauvegarde du patois.

Puis il faut mettre tous les documents sonores en lieu sûr, c'est-à-dire aux archives officielles, comme la Médiathèque Valais – Martigny.

J'aimerais que l'on sache que je suis entièrement à disposition pour enregistrer du patois. Il n'y a pas uniquement la Radio pour diffuser cette langue, il y a d'autres moyens mais surtout l'enregistrement sonore, car le message écrit, à mon avis, n'est pas approprié pour ce parler.

Chaque société de Patoisants est toujours bienvenue dans mon studio sonore pour faire enregistrer ses membres dans le but d'éditer un CD ou une cassette. Actuellement je travaille pour les Patoisants de Salvan (voir article en page 79) qui veulent enregistrer des personnes parlant encore le patois afin d'assurer la sauvegarde de la qualité de leur langue. Pour l'instant il n'est pas question d'éditer des CD ou des cassettes mais uniquement d'archiver.

Voilà l'important !

Octobre 2006